

MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DU
PERSONNEL AU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES
CONDITIONS DE TRAVAIL

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DGA RESSOURCES ET PERFORMANCE VIE ET EVOLUTION
DE LA COLLECTIVITE
DIRECTION VIES AU TRAVAIL
SERVICE RELATIONS ET POLITIQUES SOCIALES

Objet du dossier : CHSCT DU 1^{er} JUIN 2021 -- éléments d'information et questions diverses
Dossier suivi par : Guilaine Hédouin

Rouen, le - 1 JUIN 2021

Mesdames, Messieurs les Représentants du Personnel,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après des éléments d'information relatifs aux points divers relevant de la compétence du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Bilan des agents en reclassement/repositionnement :

Le bilan joint en annexe concerne la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 avril 2021.

- Agents reconnus définitivement inaptes à leurs fonctions : 19 agents ont été reconnus définitivement inaptes à leurs fonctions par une instance médicale en 2020 et 5 pour le 1^{er} trimestre 2021 ;
- Période de préparation au reclassement : nouveau dispositif depuis 2019 permettant de préparer une réorientation professionnelle en développant de nouvelles compétences. Depuis le 1^{er} janvier 2020, 5 préconisations de période de préparation au reclassement ont été émises par les comités médicaux ;
- Agents actuellement en attente de reclassement : 18 agents sont à la date du 1^{er} mai 2021 activement dans une démarche de reclassement ;
- Agents reclassés/repositionnés : en 2020, 3 agents déclarés inaptes ont été affectés sur des postes d'agents d'accueil logé. Depuis le 1^{er} janvier 2021, 2 nouveaux agents ont été également affectés sur des postes d'agent d'accueil logé et 2 démarches sont encore en cours.

SITE DE ROUEN

- Agents avec une préconisation médicale de changement d'affectation à moyen terme ou long terme : environ 40 agents sont concernés par cette préconisation et pour lesquels il leur a été proposé de candidater sur des postes d'agent d'accueil n'ayant pu être pourvus par des agents en attente de reclassement/repositionnement.

Vous trouverez le détail de ce bilan en annexe du présent courrier.

Les locaux dans les EPLE – démarche globale :

Afin d'analyser les conditions de travail des agents des lycées au sein de leurs locaux, le Service Prévention des Risques Qualité de Vie au Travail, DVT, en janvier 2020, a adressé aux assistants de prévention et/ou aux responsables d'équipe technique des EPLE un questionnaire pour connaître l'état général de l'ensemble des locaux dans les lycées.

Au total, 113 questionnaires ont été réceptionnés soit un taux de réponse de 83,70%. Ces résultats devront être consolidés.

Les premiers éléments d'analyse soulignent l'hétérogénéité des situations et milite pour une harmonisation de la qualité des locaux mis à disposition. Ce constat nécessite de la prudence et du recul avant de lancer une démarche globale d'amélioration dans l'objectif de proposer des locaux adéquats à l'ensemble des ADL.

Cela passe par une réflexion qui prenne en compte trois paramètres :

- Les locaux dans les EPLE existants
- Les futurs locaux dans les EPLE en construction
- Une évolution des matériels et des pratiques de travail (poly-compétence)

La principale problématique réside dans la conception bâlimentaire des EPLE. Tous les établissements scolaires n'étant pas tous concernés par des travaux de restructuration ou de réhabilitation, il s'agit principalement d'exploiter et d'optimiser l'existant.

A ce stade, une réflexion est en cours au sein des services de la DGA RPVEC et de la DLN afin de proposer un plan d'action pluriannuel qui repose sur des objectifs partagés et des interventions coordonnées.

Les résultats de l'enquêtes et les premiers échanges amènent à prioriser 4 axes de travail qui correspondent à la typologie des locaux :

- Locaux techniques d'entretien
- Locaux vestiaires
- Salles de pause
- Accès informatique.

En termes de méthodologie, s'agissant d'un projet pluriannuel, les services seront vigilants pour consulter et impliquer l'ensemble des acteurs tout au long de la démarche. Le CHSCT sera donc régulièrement tenu informé de l'avancement du projet.

Rétroplanning :

- CHSCT du 1^{er} juin : information sur le projet
- CHSCT du 12 octobre : présentation de la démarche, des moyens de mise en œuvre et des outils existants.

SITE DE ROUEN

Expertise sur le bâtiment Fontenay site de Rouen : point d'étape

La société Fondouest a été retenue par la Région Normandie afin de réaliser une mission d'études géotechniques dans le cadre du traitement des pathologies structurelles et de la consolidation du bâtiment Fontenay.

En amont, un travail en commun entre la ville de Rouen, la Métropole de Rouen et le Bureau d'Etudes Techniques Géolia, maître d'œuvre de l'opération, a été réalisé afin d'assurer la sécurisation sur le domaine public durant cette intervention.

Il a donc été convenu avant la réalisation des 1ers sondages en infrastructure que l'arrêt de bus « Champ de Mars » situé sur le boulevard Gambetta serait déplacé. Une convention sur ce sujet est en cours de signature avec la Métropole de Rouen.

Ensuite, l'arrêt de bus actuel doit être retiré. Ainsi, la Région Normandie pourra agrandir son périmètre de sécurisation autour du bâtiment Fontenay afin que Fondouest puisse réaliser en toute sécurité ses sondages.

La date d'intervention de cette 1^{ère} phase reste à définir selon les dates de travaux de déplacement de l'arrêt de bus.

Je vous remercie de l'attention que vous portez aux agents de la Collectivité et vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les représentants du Personnel, à l'assurance de ma considération distinguée.

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION,
LA VICE-PRESIDENTE



Marie-Françoise GUGUIN

SITE DE ROUEN